

COMMUNE DE

# La Londe les Maures

## PLAN LOCAL D'URBANISME MODIFICATION N°2

7.C.2

Liste des lotissements  
ayant maintenus leurs règles

PLU approuvé le 19/06/2013

Modification n°1 approuvée le 07/04/2015

Modification n°2 approuvée le

**LISTE DES LOTISSEMENTS DONT LES REGLES ONT ETE  
MAINTENUES EN VERTU DE L'ARTICLE L.442-9 DU CODE DE  
L'URBANISME**

Liste supprimée suite à la promulgation de la Loi ALUR du 24 mars 2014 qui modifie la rédaction de l'article L.442-9 du Code de l'Urbanisme

Pour le Maire  
l'Adjoint à l'Urbanisme  
**Gérard AUBERT**  
*G. Aubert*  
27 NOV. 2015

